



SITOM INFO SEPTEMBRE 2017

VOYAGE DANS LE MONDE DU PLASTIQUE !

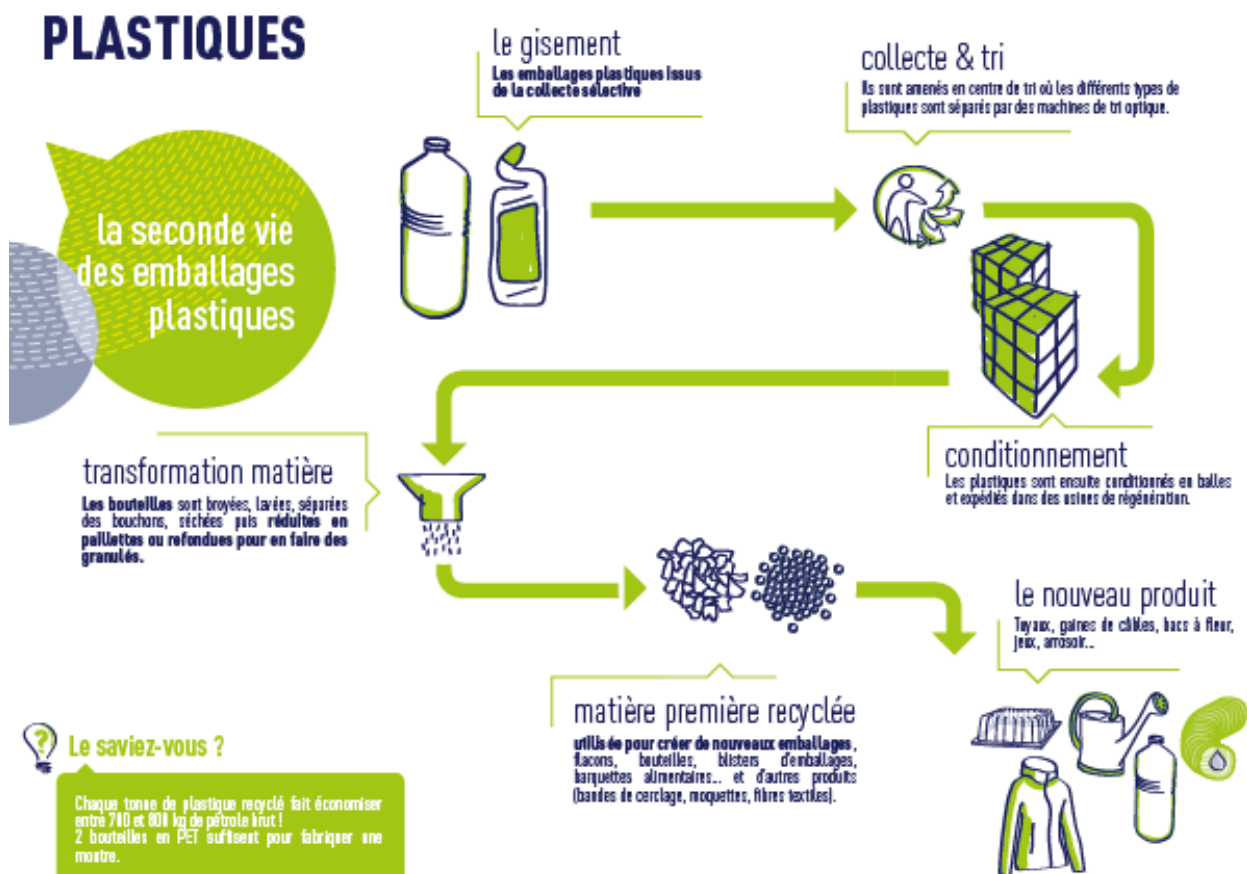
Que deviennent les bouteilles, les flacons, les pots de yaourt et les barquettes en plastique que vous déposez soigneusement dans le bac jaune ?

Après un tri mécanique, affiné par des trieurs, les différents flux de plastiques sont mis en balles et dirigés vers des unités de transformation.

Il existe 4 sortes de balles de plastiques :

- Les balles de PET clair : bouteilles d'eau et de sodas et barquettes de fruits et légumes
- Les balles de PET foncé : bouteilles d'eau colorée
- Les balles de PEHD: bouteilles de lait, bidons de lessive, flacons de produits d'entretien et d'hygiène.....
- Les balles de PS (polystyrène): pots de yaourt, barquettes de viande, de fromage, de poisson.....





Le SITOM vous invite au voyage avec votre bouteille d'eau de source en PET clair, au cœur de la chaîne de transformation de Plastipak. Cette unité de transformation est située à Sainte Marie la Blanche en Côte d'Or à 10 mn de Beaune

Arrivées dans l'usine, les balles sont éclatées. Les bouteilles sont broyées et débarrassées des étiquettes et autres éléments indésirables (ferraille des pompes de distributeurs de savon par exemple).



Ensuite, opération lavage des paillettes de plastique dans des bains d'eau chaude savonneuse avant une montée en température en vue de la fonte du plastique.

De longs spaghettis de plastique sont fabriqués puis refroidis sous l'eau et coupés en petites bille.



La matière secondaire est prête à être utilisée pour la transformation de nouvelles bouteilles plastiques.













Paillettes de plastique broyées et lavées > matière recyclée secondaire

Coca Cola entreprise, à titre d'exemple, utilise jusqu'à 40% de plastique recyclé pour la fabrication de bouteilles de soda, ce qui engendre une baisse jusqu'à 75% du CO₂ (versus l'utilisation de plastique vierge).

Les emballeurs font des efforts d'éco conception de leurs produits en réduisant le poids des emballages. A titre d'exemple, Coca Cola entreprise a réduit de 15% le poids des bouteilles en PET d'1.5 litres sur les 10 dernières années et de 30% le poids des canettes de 33 cl depuis 20 ans.

LE PLASTIQUE CEST FANTASTIQUE !

Chaque jour, nous utilisons des objets fabriqués à partir d'emballages plastiques recyclés

	X	11	=	 1 arrosoir
	X	2	=	 Les poils d'un balai
	X	3	=	 1 bonnet et 1 écharpe
	X	200	=	 1 poubelle
	X	3	=	 1 barquette

JEU DE QUESTION – REPONSE

La mise en place de l'extension des nouvelles consignes de tri de tous les emballages plastiques dans les bacs jaunes de la CCVG et CCPO a généré un flux plus important dans les contenants de tri. Le volume de certains bacs est devenu trop restreint pour accueillir l'ensemble des déchets recyclables

Question : certains administrés ont demandé la mise en place d'une collecte hebdomadaire des bacs jaunes

Réponse : mettre en place une collecte hebdomadaire des bacs jaunes sur la CCVG et la CCPO coûterait aux contribuables environ 500 000 €. Ce coût est trop onéreux au regard de recettes générées (soutien des éco organismes, Eco Emballages et de la revente des matériaux)

Dans toutes les collectivités de France en extension en phase d'expérimentation, ont pris l'option de changer le volume des bacs qui devient trop faible.

Le coût économique est très largement supportable moins de 50 000 € pour récupérer autant d'emballages et générer autant de recettes et de soutiens des éco-organismes

Le SITOM est à la disposition de tous les habitants pour adapter le volume des bacs aux besoins des ménages au 04.72.31.38.12 ou collectes@sitom-sudrhone.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

Recycler est bon pour le climat ? OUI

Le recyclage d'une tonne d'emballages en plastique évite l'émission de 0.5 tonne de CO2, principal gaz responsable du réchauffement climatique.

C'est pour cette raison que le SITOM aux côtés d'Eco-emballages, l'éco-organisme chargé du recyclage des emballages ménagers, a décidé de simplifier le recyclage des plastiques.

Depuis 2012 sur la COPAMO et 2016 pour la CCPO et CCVG, vous pouvez déposer dans le silo jaune ou le bac jaune tous les emballages ménagers en plastique sans avoir besoin de les nettoyer au préalable : bouteilles et flacons en plastique, pots de yaourt, sacs et films plastiques, barquettes en plastique.

Et pourtant une seule bouteille en plastique sur 2 achetées finie sa vie dans le contenant de tri

Quel gâchis !

L'environnement a besoin de votre investissement.

Aidez-nous à trier tous les emballages ménagers.

Le verre se recycle à 100% et à l'infini

Aujourd'hui, 7 bouteilles en verre sur 10 sont déjà recyclées

On peut faire mieux ! Trier le verre c'est l'affaire de tous !

Pour tout questionnement, pour tout problème contactez les agents du SITOM au 04.72.31.90.88

Retrouvez les consignes de tri, des conseils et toutes les actualités sur le site internet du SITOM : www.sitom-sud-rhone.com